

— Il est à remarquer que ces nouvelles tendacieuses sont lancées par des journaux qui ont le but secret de brouiller l'Allemagne avec le Saint-Siège. Les prêtres allemands ne portent pas la soutane, c'est connu; de plus ils fréquentent les brasseries. Vite on déclare que le pape va aussi faire un décret interdisant à tout prêtre de fréquenter les brasseries. Ici le but est encore plus évident; on veut indisposer le clergé allemand contre le Souverain-Pontife. De même le pape a fait défense aux prêtres (Consist. 18 nov. 1910.) de s'employer comme agents actifs dans les caisses rurales catholiques et autres banques destinées aux catholiques. Qu'ils en soient les fondateurs, les inspireurs, très bien; mais qu'ils ne partagent point les responsabilités financières de ceux qui les gèrent. Le décret est d'accord avec toutes les dispositions pontificales antérieures interdisant aux cleres, pour n'importe quel motif, le négoce par personne interposée. Or les prêtres allemands se sont lancés dans ce genre d'apostolat un peu spécial, et grâce à leurs caisses catholiques, le peuple est plus attaché à eux. Vite on a imaginé que ce *motu proprio* pontifical visait surtout les prêtres allemands. L'intention est claire. On a l'intuition que, pour des raisons politiques ou autres, l'Allemagne tend à devenir un soutien de la papauté, aspire à prendre la place antique de la France; il faut donc lui fermer par avance le secours possible qu'elle pourrait en recevoir. Tel est l'effort qui se produit en ce moment, et fait lancer des nouvelles qui n'ont pris corps que dans les intentions malveillantes de quelques ennemis de l'Eglise.

— Il y a eu une troisième question que l'on a cherché pareillement à embrouiller pour lui donner une couleur politique. Le cardinal Ledochowski, qui avait été emprisonné par